



Les propositions d'augmentation de salaire de la direction Teréga SA

Après la 1ère réunion de négociation, la direction propose 3 niveaux d'AG (Augmentation Générale) selon 3 catégories de salaires (RAR - Rémunération Annuelle de Référence) : **+2,08 % de moyenne Les cadres individualisés (19 salariés) ne sont pas concernés par l'AG.**

- **< 65 k€** (soit 3 x SMIC) - 371 salariés - 58% de l'effectif : **+2,5%**
- **65 k€-100 k€** (236 salariés - 37% de l'effectif) **+1,5%**
- **> 100 k€** (16 salariés - 2% de l'effectif) **+1%**
- **Une enveloppe d'AI** (Augmentation Individuelle) **+1.5 %**

Sur les demandes supplémentaires :

- **+ 3% sur les tickets restaurant**
- **Prime ancienneté, prime de Cooptation, surcomplémentaire MIP, Indemnités de trajets : à négocier plus tard**
- **Aucune réévaluation sur la Prime scolarité, la Prime de quart ou l'indemnité de Télétravail**

Notre délégation :

Philippe Courbin, Pauline Lacassy et Stéphanie Teissèdre

Pour l'UNSA :

Nos revendications étaient pour rappel :

AG +3,5% et AI +1,8%

L'UNSA considère que les pourcentages d'AG proposés par la Direction sont insuffisants. Pour rappel, depuis 5 ans, tous les salariés de chez Terega ont perdu du pouvoir d'achat. L'UNSA maintient donc ses revendications à ce jour.

Par ailleurs, l'UNSA s'oppose à toute catégorisation des AG et à la division des salariés. La clé d'un bon fonctionnement de Teréga est l'unité de ses salariés.

L'UNSA continue à travailler avec la direction et à échanger avec les autres Organisations Syndicales pour trouver un accord digne et constructif pour l'ensemble des salariés, préservant les plus bas revenus sans oublier tous les autres qui subissent aussi une perte de pouvoir d'achat.

Votre avis ? Répondez à notre questionnaire en 3 minutes ! [ICI](#)

La prochaine réunion est ce vendredi 26 janvier après-midi.